

ANNEXE CONTRAT D'EQUIPEMENT N°3 PUYLAROQUE**Modalités de calcul de la subvention contractualisée :**

Nature des opérations	Coût H.T.	Dépense éligible	Taux	Subventions
<u>REHABILITATION ET CREATION DE BATIMENTS</u>				
1 – rénovation du gîte du Pèlerin en logement communal BCTR/00006790	28 463,25 €	28 063 €	35 %	9 822 €
2 – rénovation et mise aux normes des ateliers municipaux BCTR/00007128	43 815,28 €	43 815 €	35 %	15 335 €
<u>AMENAGEMENTS DE VILLAGES</u>				
3 – agrandissement et automatisation de l'aire de camping-car VIAM/00006504	92 432,00 €	92 212 €	35 %	32 274 €
<u>CREATION, EXTENSION ET REHABILITATION DE CIMETIERES</u>				
4 – colombarium, création d'un ossuaire, construction d'un mur de soutènement au cimetière du Bourg et extension du colombarium au cimetière de Mazerac CIME/00005095	52 290,57 €	51 090 €	35 %	17 881 €
<u>EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUX</u>				
5 – mise aux normes électriques du local technique, changement de l'éclairage et réhabilitation de la pelouse du terrain d'honneur ESPC/00006584	107 571,68 €	107 571 €	27 %	29 044 €
<u>MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS A L'INVENTAIRE SUPPLEMENTAIRE</u>				
6 – travaux d'urgence et de mise hors d'eau de la chapelle Saint-Symphorien MHIC/00006851	508 620,86 €	477 225 €	25 %	119 306 €
SUBVENTION GLOBALISÉE	223 662 €			

RECAPITULATIF

Coût H.T. du programme	833 193,64 €
Dépense subventionnable H.T.	799 976 €
Subvention globalisée	223 662 €
Taux moyen de subvention (subvention globalisée/coût H.T.)	26,84 %

Le Président,

Michel WEILL